

Politique | Les priorités liégeoises de Marie-Dominique Simonet (CDH)

Des projets, pas des structures

- Pour la ministre, le groupe de relance économique de Liège doit s'ouvrir.
- Pour que Liège réussisse son rendez-vous avec le plan Marshall.

ENTRETIEN

ÉRIC RENETTE

Ex-patronne du port autonome de Liège, aujourd'hui ministre CDH, Marie-Dominique Simonet assume son nouveau rôle dans l'échiquier politique liégeois. Reine, tour ou fou ?

Alors future bourgmestre d'Esneux ?

Non, je serai sur la liste, mais pas candidate bourgmestre. Mon job, c'est ministre, j'essaye de bien le faire et je tiens à continuer.

Ca fait plus d'un an que vous avez quitté le port autonome de Liège où vous n'avez toujours pas été remplacée officiellement. C'est normal ?

Il y a un directeur faisant fonction, mon ancien bras droit, qui connaît tous les dossiers et s'en tire très bien. Statutairement, il faut attendre la fin officielle de mon mandat pour procéder au remplacement. Le décret sur la fonction publique n'est pas très souple, dans un cas comme celui-ci, il coince. L'important, c'est que les projets du port avancent. Le projet d'aménagement de la zone en aval de Chertal est fait, il doit être présenté ce jeudi au colloque du GRE. C'est une zone portuaire moderne, faite sur un nouveau modèle. Les autorités du port d'Anvers et une importante société du port de Rotterdam sont déjà très intéressées.

Autiser l'espace pour entreposer des conteneurs ou à développer des activités ?

On sait qu'aujourd'hui la Chine et l'Inde sont l'atelier du monde. Penser qu'on va arrêter un conteneur pour l'entreposer à Liège sur son chemin vers Luxembourg ou ailleurs est ridicule. Si on l'arrête, c'est pour y faire quelque chose. L'objectif est d'attirer de grands groupes, qui veulent tirer profit de la position centrale de Liège. Toutes les villes ont un potentiel. Ce qui fait la différence, ce sont leurs atouts. On constate partout une croissance énorme des exportations par conteneurs, sauf en Wallonie. Liège dispose des atouts pour profiter de cette croissance. C'est aussi le sens du plan Marshall : cibler des projets sur des atouts wallons.

La région liégeoise aura sa part dans le plan Marshall ?

Relisez le scénario « hirondel-



Reentrée liégeoise pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Photo A. Vanlathem (st)

le » de Liège 2020. On y lit : « pressés par les perspectives économiques alarmantes, acteurs et décideurs de la province de Liège se mettent tous ensemble pour élaborer une stratégie de développement globale. Elle est présentée en septembre 2005, et on se met rapidement d'accord pour marquer une rupture claire avec le passé industriel, pour éviter une dépendance trop forte vis-à-vis d'un seul secteur... ». On y est, c'est le plan Marshall. Il manque juste un endroit pour que les décideurs se retrouvent et discutent pour lancer le mouvement vers le scénario « phoenix » idéal.

« Liège peut s'inscrire dans tous les secteurs privilégiés par le plan Marshall »

Jusqu'ici, le redéploiement liégeois semble surtout théorique.

Il y a des projets. Chaque ministre en a, et beaucoup d'autres acteurs. C'est l'affaire de tous. Et Liège peut s'inscrire dans tous les secteurs privilégiés par le plan.

Si tous les ministres liégeois ont des projets, vous en avez !

On parlera bientôt du rapprochement entre la FN et l'ULg à propos du développement des armes « moins létales » dont pourraient être équipées les forces de sécurité de tous les pays. L'université peut apporter son expertise dans des matières variées, techniques, juridiques ou même chimiques si on emploie des armes odorantes, mais aussi dans la formation qui doit l'accompagner, etc. Il y a aussi le bio-acier, un acier « galvanisé » par de nouvelles matières, qui ouvre des perspectives très innovantes. Etc.

Vous avez intégré le groupe-

ment de relance économique (GRE) dont on parle beaucoup, mais dont on voit peu les résultats. Il fonctionne ?

L'histoire rattrape le GRE. Il a été créé pour gérer l'affectation des terrains libérés par la fermeture du chaud dans la sidérurgie et vérifier la création de 2.700 emplois par Arcelor, et ses missions se sont sans cesse élargies.

Il y a maintenant un directoire. Puis arrive le plan Marshall qui soutient des projets concrets, pas les vieux réflexes de saupoudrage. Il faut que tous les acteurs se parlent, essayent de trouver des consensus. Aujourd'hui, je crois qu'il faut élargir le GRE qui n'a pas été constitué pour ça au départ, il doit évoluer. Il faut y retrouver les acteurs qui n'y sont pas encore.

Ca fait regretter l'absence d'une Communauté urbaine ?

La perspective est très tentante, mais, pour y arriver, il faut modifier la législation. Or, l'important, pour le lancement du plan Marshall, ce sont des projets, pas les structures. Le rendez-vous pour Liège, c'est maintenant.

À l'ULg, la médecine vétérinaire croule sous les inscriptions, mais surtout françaises.

Sur les 250 lauréats du dernier concours d'entrée (822 inscrits), on ne compte que 34 diplômés de la Communauté française, alors qu'il en faudrait au moins 50 pour satisfaire les besoins. L'évaluation des trois dernières années est achevée et relève que le nombre initial de candidats de la Communauté française est stable (environ 120) alors que les candidats français augmentent sans cesse, surtout ceux qui ont déjà une ou deux années préparatoires. Elle relève aussi que les étudiants « locaux » réussissent proportionnellement autant que les autres. Or, pour garantir la qualité de l'enseignement, Liège doit se limiter à 250 inscriptions par an. Parmi les pistes envisagées, on pense à attendre un an d'étude pour faire le concours, ce qui réclame un plus grand investissement des candidats « étrangers ». On étudie aussi la possibilité de cibler les disciplines qui connaissent un afflux « anormal » (vétés, kinés, accoucheuses, kogopèdes...) pour établir des quotas de non-résidents. •